

ISO 50 001

Le Livre blanc ROZO

**Obtenez la certification ISO 50 001
Décarbinez vos activités
et améliorez votre performance énergétique !**



SOMMAIRE

-
- 01.** La rédaction du livre blanc
-
- 02.** ROZO, la performance énergétique au service de la décarbonation
-
- 03.** Qu'est-ce-que l'ISO 50 001 et pourquoi se lancer ?
-
- 04.** Les aides et financements
-
- 05.** Les 3 questions à se poser avant de se lancer
-
- 06.** Comment obtenir la certification ?
-
- 07.** Les 4 points forts de l'accompagnement ROZO
-
- 08.** Restons en contact





La Rédaction du livre blanc ISO 50 001



Caroline HAYE

Responsable du Pôle Accompagnement
ROZO



Mélanie RIVIERE

Responsable de l'offre ISO 50 001
ROZO



Claire ANQUIER

Responsable marketing et communication
ROZO





ROZO, la performance énergétique au service de la décarbonation



Notre Mission

Nous accompagnons nos clients sur le long terme afin de **diminuer durablement leur impact énergétique et environnemental.**



Notre Expertise

Nous maîtrisons l'**ensemble des leviers d'optimisation de la performance énergétique.** Nous répondons aux besoins spécifiques et aux **enjeux de décarbonation de nos clients.**

Nos Forces



- + Vision globale de la stratégie de décarbonation
- + Indépendance et impartialité
- + Equipes d'experts pluridisciplinaires
- + Accompagnement et offres sur-mesure

5

Secteurs d'activité

Industriel
Tertiaire
Résidentiel
Transport
Agricole

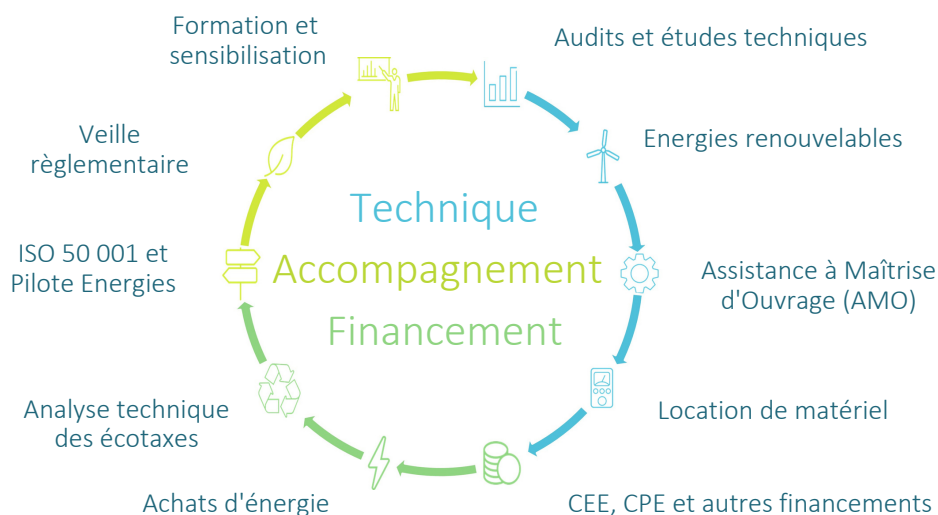
400

Clients

Pôles d'expertise

3

Technique
Financement
Accompagnement





Qu'est-ce-que l'ISO 50 001 ?

L'ISO 50 001 est une norme internationale qui s'inscrit dans la continuité des normes ISO 9001 (relative à la qualité) et ISO 14 001 (relative au management environnemental).

C'est une méthodologie guidant à la mise en place d'un Système de Management de l'Énergie (SMEn).



Son but

- + Aider les organismes à développer une gestion méthodique de l'énergie.
- + Mettre en place une amélioration globale et continue des performances énergétiques avec une gestion pérenne des consommations.



A la clé



**Des économies
d'énergie réelles**



**Une baisse significative de
la facture énergétique**

La réglementation



La directive européenne sur l'efficacité énergétique de 2012 définit un Système de Management de l'Énergie comme étant :

“ Un ensemble d'éléments en corrélation ou en interaction inclus dans un plan qui fixe un objectif d'efficacité énergétique et une stratégie pour atteindre cet objectif. ”



Cette directive prévoit que les entreprises, hors PME, certifiées ISO 50 001 soient exemptées d'audit énergétique quadriennal. Sont concernées les entreprises suivantes :



250

OU

50 M€

+

43 M€

Effectif

> ou = 250 personnes

CA annuel

excède 50 millions €

Total bilan

> 43 millions €

Audit énergétique vs. certification ISO 50 001

Quelles différences ?



MESURER

vos consommations énergétiques



PLANIFIER

votre stratégie énergétique



DETECTER

les pistes d'économies (tarifaires, techniques, etc.)



DEVELOPPER

votre système de management



DEFINIR

votre plan d'actions et scénarii d'améliorations



CONTROLLER

vos consommations et indicateurs clés



AMELIORER

les pistes d'économies (tarifaires, techniques, etc.)



AGIR

sur votre performance énergétique



Bien que différentes, ces démarches sont complémentaires. L'audit est en effet un bon prérequis pour se lancer dans la certification ISO 50 001 !



ISO 50 001 : pourquoi se lancer ?

1
Maitriser et réduire
sa facture énergétique

2
Améliorer sa performance
énergétique
et rendre légitime la
démarche en cours

3
Etre en conformité et
anticiper
les évolutions
réglementaires

4
Diminuer son impact
sur l'environnement et
améliorer son image



Comment est construite la norme ?

Reprenant le principe de **l'amélioration continue**, le Système de Management de l'Energie ISO 50 001 est **impulsé par le leadership** qui joue un rôle prépondérant. L'ensemble des chapitres de la Norme suivent **la méthodologie PDCA**.



PLAN

La planification

- ✓ Revue énergétique
- ✓ Choix des indicateurs
- ✓ Objectifs
- ✓ Plan d'actions



DO

La mise en oeuvre

- ✓ Sensibilisation
- ✓ Maitrise opérationnelle
- ✓ Communication
- ✓ Conception et achats
- ✓ Gestion des compétences



CHECK

La surveillance des indicateurs

- ✓ Atteinte des objectifs
- ✓ Audit interne
- ✓ Revue de management



ACT

L'amélioration du système

- ✓ Analyse des résultats
- ✓ Actions correctives

ISO 50 001 & Décret Tertiaire



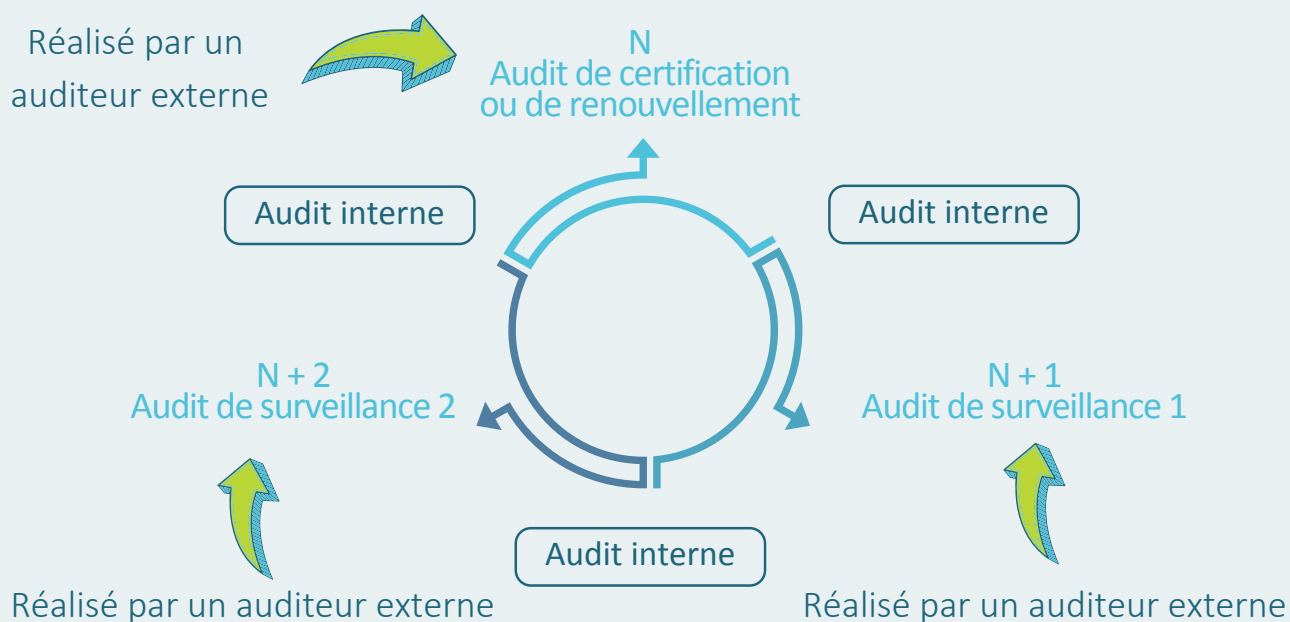
Cette mécanique de réflexion qu'impose un Système de Management de l'Energie permet alors de répondre à différentes réglementations comme le Décret tertiaire.

Pour en savoir plus sur le Décret tertiaire, retrouvez notre webinaire qui aborde le sujet de façon très concrète à travers le retour client de l'entreprise Keolis, que ROZO a accompagné.



Les jalons de la Norme ISO 50 001

La Norme ISO est construite sur un cycle de 3 ans jalonné par des audits annuels.





Les aides et financements

Abattement du TURPE



L'ISO 50 001 est également une condition permettant de bénéficier d'un abattement du TURPE (Tarif d'Utilisation du Réseau Public d'Electricité pour les entreprises electro-intensives).



ROZO vous accompagne à la certification ISO 50 001 et à la rédaction de votre plan de performance énergétique (PPE), étapes indispensables pour bénéficier de l'abattement du TURPE.



ÉTAPE 1 : TRANSMISSION DE L'ATTESTATION D'ABATTEMENT DU TURPE

- ✓ Demande à faire avant le 30/11/2021 pour l'abattement 2022



ÉTAPE 2 : TRANSMISSION DU PPE AU PRÉFET DE RÉGION

- ✓ 12 mois maximum après la transmission de l'attestation d'abattement 2021
- ✓ Avant le 30/11/2021
- ✓ 12 mois maximum après la transmission de l'attestation d'abattement 2022



ÉTAPE 3 : OBTENTION DE LA CERTIFICATION ISO 50 001

- ✓ A maintenir
- ✓ Avant le 01/11/2022
- ✓ < 18 mois après la transmission de l'attestation pour l'abattement 2022

Prime PRO-SMEN

Le programme PRO-SMEn a pour objectif de soutenir financièrement les entreprises qui mettent en place un Système de Management de l'Énergie ISO 50 001, en leur versant une prime.



Plafonnée à 40.000 € HT, elle est égale à 20% des dépenses énergétiques annuelles des sites certifiés. Elle est attribuée, sous conditions, aux organisations qui en font la demande et justifient de la mise en place d'un SMEn conforme à la norme ISO 50001.



ROZO vous accompagne dans l'obtention de la prime Pro-SMEN.
ATTENTION ! Vous avez jusqu'au 1er octobre 2022 pour être certifié et bénéficier de cette prime !



Les 3 questions à se poser avant de vous lancer !



Quels objectifs de performance énergétique ?

Le SMEn permet de mettre en œuvre votre stratégie énergétique et de définir des **objectifs S.M.A.R.T ***.



Une politique énergétique est-elle déjà mise en place dans l'organisation ?

Il s'agit de comprendre l'**engagement de l'entreprise et de la Direction** vis-à-vis des **sujets énergétiques et environnementaux** à travers son historique et son fonctionnement. Cette réflexion permet notamment de savoir si une démarche a déjà été engagée mais a été avortée, pour en comprendre les raisons et anticiper les éventuelles contraintes à la mise en place d'un SMEn. **La prise en compte des risques et opportunités** et leur anticipation permettront d'élaborer une politique long terme et de bénéficier pleinement des avantages de la démarche énergétique.



Quelles ressources à votre disposition ?

Cette question est fondamentale pour assurer une bonne mise en place et un maintien du SMEn. Nos experts pourront vous guider dans la mise en place et estimer le temps à passer pour vos ressources internes.



ROZO vous accompagne dans votre démarche de transition énergétique !





Comment obtenir la certification ISO 50 001 ?

ROZO vous accompagne en 4 étapes clés !

1. CADRAGE



Objectif : valider le domaine et périmètre d'application de l'ISO 50 001 et structurer la démarche avec la Direction

Cela permet de déterminer la stratégie de mise en place du SMEn, via :

- ✓ L'identification des interlocuteurs client et ROZO affectés au projet
- ✓ La validation du planning d'intervention et la détermination des ressources allouées à cette démarche.



Une formation à la maîtrise de la Norme **ISO 50 001** * est ensuite proposée pour garantir une compréhension des attentes de la Norme avant de débiter l'accompagnement .



L'**accompagnement** débute dès cette étape par l'analyse du contexte et leadership de votre entreprise.

ROZO peut réaliser un **Gap Analysis** et proposer un **accompagnement plus adapté** en fonction du degrés de maturité de votre entreprise.

2. PLANIFICATION ENERGETIQUE



Objectif : Construire la revue énergétique et déterminer les indicateurs nécessaires au bon suivi de la performance énergétique

La planification permet, à partir d'un bilan énergétique de:

- ✓ déterminer les usages énergétiques significatifs,
- ✓ et d'en déduire des indicateurs de performance énergétique et situations énergétiques de référence pertinents à suivre.



ROZO vous accompagne et co-construit votre revue énergétique !

3. MISE EN OEUVRE



Objectif : Appliquer la norme sur le terrain

- ✓ Cette étape met en avant la **transversalité de la Norme ISO 50001**, puisque les **fonctions supports de conception/achats, communication et RH sont directement concernées.**
- ✓ Le fonctionnement de votre entreprise est alors analysé afin de déterminer la façon la **plus pertinente d'intégrer les exigences du référentiel énergétique** dans vos processus supports selon votre maturité, et d'assurer leur application.

4. VERIFICATION ET EVALUATION DES PERFORMANCES



Objectif : Evaluer l'évolution et l'efficacité du SMEn

- ✓ C'est l'ultime étape qui consiste à mettre en place des processus de surveillance, mesure, analyse et vérification de la performance énergétique pour évaluer son **évolution et l'efficacité du SMEn de votre (vos) site(s).** Sont concernés :



Les processus d'évaluation de la **conformité aux exigences légales et autres exigences**



Les processus d'audit interne et de **traitement des non-conformité et actions correctives**



La réalisation de la **revue de management**

ROZO peut réaliser vos audits internes à la fin de l'accompagnement pour assurer une transition sereine vers la certification ISO 50001



8 à 12 mois !

C'est le temps d'accompagnement nécessaire pour mettre en place un SMEn avec l'ISO 50 001

Les 4 points forts de l'accompagnement ROZO

L'accompagnement ROZO est fait pour vous permettre d'assurer sereinement et efficacement **votre transition énergétique**. Il permet d'appréhender tous les aspects énergétiques liés au référentiel ISO 50 001, pour **maîtriser votre SMEn sur du long terme**.



FLEXIBILITÉ

- ✓ SMEn sur mesure : ROZO propose ses outils ou s'adapte aux vôtres
- ✓ Adaptabilité : ROZO peut réaliser un gap analysis pour déterminer votre niveau de maturité et proposer un accompagnement adapté
- ✓ Proximité : notre présence au niveau national permet un accompagnement personnalisé et de proximité

APPROCHE GLOBALE

- ✓ Compétences dans tous les domaines de la décarbonation : technique, financier et accompagnement.
- ✓ Réalisation d'audit interne ISO 50 001 pour évaluer le niveau de maturité de votre SMEn.



PÉDAGOGIE

- ✓ Accompagnements ludiques et inclusifs pour vous permettre de maîtriser l'ensemble de la Norme ISO 50 001.
- ✓ Notre but ? Que vous soyez acteurs dans le déploiement de votre démarche énergétique. Vous devenez autonome à la fin de l'accompagnement ROZO !

EXPERTISE

- ✓ Accompagnement de clients mono ou multisites depuis 2013, dans divers secteurs d'activité : industrie, tertiaire ou transport.
- ✓ 100% des entreprises accompagnées ont été certifiées. La majorité d'entre elles a étendu son périmètre de certification avec ROZO !





Restons en contact

Nos experts ROZO vous accompagnent dans la mise en place de **votre SMEn jusqu'à la certification ISO 50 001** ainsi que dans **tous vos projets de décarbonation et d'efficacité énergétique.**

Contactez-nous !

Caroline HAYE

Responsable Pôle Accompagnement ROZO



c.haye@rozo.fr



+33 (0)6 12 59 05 37



Mélanie RIVIERE

Responsable de l'offre ISO 50 001 ROZO



m.riviere@rozo.fr



+33 (0)6 48 62 11 06

Claire ANQUIER

Responsable marketing & communication



c.anquier@rozo.fr



+33 (0)7 85 20 06 65



www.rozo.fr

contact@rozo.fr - 01 42 49 76 76

